

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 JUIN 2022

Délibération n°2022-13 : Transformation d'un poste de catégorie C (filière AENES) en poste de catégorie B (filière AENES)

Vu l'avis favorable du comité technique de l'ENC rendu dans sa séance du 12 mai 2022,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 21 juin 2022,

APPROUVE

la transformation d'un emploi d'adjoint administratif (AENES, cat. C) (n°07350P) en emploi de secrétaire d'administration (SAENES, cat. B).

Nombre de votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le vice-président du conseil d'administration
de l'École nationale des chartes



Bruno RICARD

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00